



Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes

Hôtel du Département
Place Saint-Arnoux
05000 GAP

Réunion Communale n°4 le mardi 10 octobre 2017, 10 h à Barceillonnette

Étaient présents :

Jean-Pierre TILLY, maire de Barceillonnette, Édmond FRANCOU, maire de Garde-Colombe,

Marie-Christine RENAUD, Raymond MARIGNE, Magdeleine SAUVEBOIS, Christian BRUN, Jean-Pierre EYRAUD, Samuel PETERMANN, Henri RANQUE, Aliette BÉGOU, Henri BÈS, Lucien CLARY, Pierre GRAND'EURY, Alain JAUME, Maurice MATTHIEU, Michel MERLE, Gérard MONOD, Auguste ODDOU, Pierre TEISSIER, Auguste TRUPHÈME

Étaient excusés :

Roger BARBAN, Pierre BLANC, Jean-Paul REYNIER

Accompagnante : Rosette BRUN

Par une belle journée d'automne, 18 anciens maires et conseillers généraux se sont réunis à Barceillonnette, à la mairie, accueillis chaleureusement par le maire de la Commune, Jean-Pierre TILLY. La mairie est située dans une ancienne "maison forte" très bien aménagée avec vue sur Ceüzette et sur le Pic de Crigne qui domine la vallée de la Durance.



Hommage au Président MOTTE

Un hommage est rendu au général Robert MOTTE dont les obsèques ont eu lieu le mercredi 4 octobre à Embrun, entouré d'une vingtaine de maires :

- * une gerbe de fleurs a été déposée au nom du Gamha,
- * une minute de silence est respectée aujourd'hui,
- * une carte signée de ses amis maires présents, est adressée à ses deux filles,
- * un hommage sera rédigé et transmis à la presse locale pour exprimer la reconnaissance de tous, à celui qui a été Président du Gamha pendant une dizaine d'années.



Le maire Jean-Pierre TILLY, élu depuis 2014, présente la commune de Barcillonnette et ses atouts : *"Identité" forte, depuis l'an II de la République française dans son refus de changer de nom, et surnommée pour cela le "Val Civique"*.

- a) circuit touristique des "villages perchés" au-dessus de la vallée de la Durance, étape prisée des courses automobiles locales et régionales,
- b) 150 habitants, 5 exploitations agricoles de petite taille,
- c) vie associative active avec les villages voisins de Lardier-et-Valença, et d'Esparron sans être arrivé encore à un regroupement des 3 communes en vue d'une commune nouvelle,
- d) fait partie de l'Agglomération Gap-Tallard-Durance depuis le 1^{er} janvier 2017 : sentiment de "satellisation" par rapport à la population gapençaise.

I * Vie de l'association GAMHA

La Présidente rappelle la réunion de bureau du 22 septembre 2017 à Savines-le-Lac.

*** Membres adhérents**

Une demande de précisions est lancée pour établir la liste des membres potentiels de l'association. L'adhésion 2017 est exigée des membres du Conseil d'Administration.

Un membre n'est pas à jour : réclamation sera faite.

*** Mariannes du civisme 2017**

Christian BRUN donne les résultats des Mariannes du Civisme, suite aux deux élections de l'année :

- Commune de Théüs - Catégorie de 101 à 250 habitants.
 - Commune de Nossage-et-Bénévent - Catégorie de 1 à 100 habitants.
 - Commune de Chabottes - Catégorie de 251 à 500 habitants.
 - Commune de Saint Bonnet - Catégorie supérieure à 1000 habitants.
-
- La Commune de Nossage-et-Bénévent est classée 10^{ème} au niveau national.

Les récompenses seront remises avec l'Association des Maires et le Département, lors de la visite de Jacques GODFRAIN, ancien Maire de Millau, ancien Ministre de la Coopération et actuel Président de la FAMAF et Président de la Fondation de Gaulle. Visite programmée le lundi 11 décembre 2017.

Christian BRUN présente « la maquette » du diplôme qui sera remis aux communes lauréates.



*** Honorariat**

Christian BRUN rappelle que la liste des anciens maires susceptibles de prétendre à l'Honorariat a été établie, qu'un courrier a été envoyé à chacun et que les candidats doivent déposer leur demande avant le 30 octobre 2017.

*** Finances de l'association**

Le Conseil Départemental a versé une subvention de 1800 € au titre de l'année 2017, une nouvelle demande doit être déposée avant le 30 octobre, version "papier" ou le 15 décembre "en ligne".

Un budget prévisionnel doit être préparé.

Le bilan financier sera présenté lors de l'Assemblée Générale.

*** Voyage à Aoste**

Marie-Christine RENAUD et Raymond MARIGNE précisent que le voyage d'études dans la Vallée d'Aoste du 25 au 27 septembre 2017 a été très agréable et apprécié par tous les participants et en particulier par les membres de l'Ordre National du Mérite et des maires en activité, venus se joindre au Groupe.

Le compte-rendu sera publié dans le bulletin annuel.

II * Thème de débat choisi pour cette année :

Le regroupement des communes (*en annexe*)

Un intervenant : Edmond FRANCOU, actuel Maire de Garde-Colombe.

Un apéritif est offert par monsieur le Maire.

Un délicieux repas attend les participants à Ventavon (Auberge du Prieuré).

.....
Deux dates à retenir :

1) Réunion de bureau restreint : le mardi 7 novembre à Savines (Invitation par mail aux membres concernés) Ordre du jour :

- * Préparation de la journée Mariannes du Civisme, le 11 décembre 2017
- * Préparation d'un Budget Prévisionnel pour déposer le dossier de demande subvention avant le 15 décembre 2017, auprès du Conseil Départemental
- * Calendrier des activités 2018

2) Conseil d'Administration et Remise des Mariannes, le même jour : le lundi 11 décembre 2017

Conseil Départemental à Gap

Préprogramme :

9h 30 : Accueil Conseil Départemental

10h : Travaux du Conseil d'Administration, avec le Président du Conseil Départemental en fin de séance

12h 02 : Arrivée de Jacques Godfrain à la gare (on ira le chercher)

12h 15 : Apéritif offert par le Département

Repas, servi sur place par le traiteur des Olivades. Prix pour chaque participant : 25 € - Offert aux 2 Présidents du Département et de la FAMAF

14h 30 : Remise des Mariannes en présence de Jacques Godfrain avec point presse

Présentation succincte de l'activité du Gamha – Présentation de la fondation de Gaulle par son Président

16h : Retour de JG, à la gare – train à 16h 22 pour Valence.

Magdeleine SAUVEBOIS

Groupe des Anciens Maires des Hautes-Alpes - 2017

Le regroupement des communes

Quatrième débat : le 10 octobre – Barceilonnette

Témoignage de Edmond FRANCOU, actuel Maire de la commune nouvelle de Garde-Colombe, nom des deux montagnes qui surplombent les trois anciennes communes de Eyguians, Lagrand et Saint-Genis.

Il explique la démarche qui a abouti à cette création : prise d'effet au 1er janvier 2016.



Un regroupement réussi

1) Le contexte

Dès l'élection des trois maires en 2014, les maires de Eyguians et Lagrand se sont rencontrés, car déjà liés par :

- Le syndicat d'eau et d'assainissement Eyguians-Lagrand et Saléon,
- Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI), Eyguians, Lagrand et Trescléoux,
- Le bureau de poste, les commerces,
- La bibliothèque, les associations de sports et de loisirs,
- La gestion du Plan d'Eau du Riou par un syndicat,
- Un seul pont sur le Buëch entre Eyguians et Lagrand.

2) La démarche

Après avoir demandé aux communes avoisinantes si elles souhaitaient s'associer à ce regroupement, seule la commune de **Saint-Genis** a adhéré. La commune de **Saléon** a refusé, alors qu'elle participe au Syndicat de gestion de l'eau et de l'environnement et qu'elle est proche de la station d'épuration construite sur son territoire ...

Une difficulté était liée au fait que les trois communes appartenaient à 3 com'com différentes et que les regroupements de com'com se préparaient. De plus, se dessinait un risque de tiraillement entre Serres et Laragne. Cette dernière souhaitant se "marier" avec Sisteron plutôt qu'avec Serres....

Après information auprès de la population, et réunions de concertations, les trois Conseils municipaux ont délibéré favorablement pour cette fusion le 26 juin 2015 et le préfet a pris un arrêté de création le 2 octobre 2015 avec effet au 1^{er} janvier 2016.

3) Le fonctionnement : gouvernance et organisation particulière.

Établissement d'une Charte qui constitue le socle des principes fondateurs de la commune nouvelle.

Année 2016 : transition et mise en place des différents services mutualisés, les secrétaires de mairies, les techniciens, un seul bureau de vote à la salle des fêtes d'Eyguians.

L'actuel Conseil Municipal comporte les 29 conseillers élus en 2014 jusqu'aux prochaines élections de 2020.

Année 2017 : La nouvelle commune appartient à la Com'com du Sisteronnais-Buëch, soit 62 communes.

La représentativité est de 3 représentants actuellement dont deux au sein du bureau.

Les trois comités des fêtes subsistent mais ont travaillé ensemble pour organiser une fête commune au Plan d'Eau du Riou le 15 juillet 2017 qui a été une réussite.

Conclusion d'Edmond FRANCOU :

Nécessité d'une bonne entente entre les maires au prix d'une réunion tous les lundis matin.

Respect du devoir de sincérité.